



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

1/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial** RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

**UFI**

**Code du produit (UVP)** 05238072

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Rodenticide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Bayer CropScience SA-NV  
BG Bayer Environmental Science  
J.E. Mommaertslaan 14  
1831 Diegem (Machelen)  
Belgique

**Téléphone** +32(0)2/535 63 11 (24 heures / 7 jours)

**Téléfax** +32(0)2/534 35 76

**Service responsable** E-mail : sarah.verbiest@bayer.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Bayer CropScience SA-NV** +32(0)2/535 63 11 (24 heures / 7 jours)

**Centre Antipoisons (Belgique)** +32(0)70/245 245 (24 heures / 7 jours)

**Centre Antipoisons (Grand-Duché de Luxembourg)** +352 8002 5500 (24 heures / 7 jours)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Catégorie 2  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: Catégorie 3



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

2/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage suivant la législation belge et luxembourgeoise :**

Soumis à étiquetage réglementaire.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

- Diféthialone



**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### 2.3 Autres dangers

En raison des propriétés antivitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut inhiber la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.

Diféthialone: Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

Appât (prêt à l'emploi) (RB)  
Diféthialone 25 mg/kg

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Nom	No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No.	Classification	Conc. [%]
		RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	
diféthialone	104653-34-1	Acute Tox. 1, H300 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 1, H330 Repr. 1B, H360D	0,0025



**RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH**

3/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

		Aquatic Chronic 1, H410 STOT RE 1, H372 Acute Tox. 1, H310	
--	--	--	--

**Information supplémentaire**

diféthialone	104653-34-1	Facteur M: 100 (acute), 100 (chronic)
diféthialone	104653-34-1	SCL: STOT RE 2; H373: SCL 0,002 - < 0,02 %
diféthialone	104653-34-1	SCL: Repr. 1B; H360D: SCL >= 0,003 %
diféthialone	104653-34-1	SCL: STOT RE 1; H372: SCL >= 0,02 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. En cas d'irritation ou de rougeur persistante, consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Avaler du charbon médicinal activé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes</b>	Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en quantités importantes :  Sang dans l'urine, Sang dans les fèces, Saignement de gencive, Saignement de nez, Apparition d' hématomes et d'hémorragies  Les symptômes et les risques décrits ont été observés suite à la prise d'une quantité significative de(s) matière(s) active(s).
------------------	--

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Risques</b>	En raison des propriétés antivitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut inhiber la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.
<b>Traitement</b>	Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.  Traitement local : Traitement initial : symptomatique.



## **RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH**

4/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

Traitement systémique : Surveiller la numération globulaire. Surveiller le temps de prothrombine/ l'INR. Antidote : Vitamine K1. Les cas d'empoisonnements sévères peuvent exiger de recourir aux mesures classiques telles l'administration de produits sanguins ou les transfusions sanguines. Guérison spontanée et sans séquelles. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Oxydes de soufre, Brome

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

##### **Équipements de protection particuliers des pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

##### **Information supplémentaire**

Limitier l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Précautions**

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Méthodes de nettoyage**

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.



## **RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH**

5/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion</b>	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil.
<b>Précautions pour le stockage en commun</b>	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

### **RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **8.1 Valeur limite d'exposition**

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle officielle.

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

##### **Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est nécessaire dans les conditions d'exposition attendues. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
<b>Protection des mains</b>	Laver les gants en cas de contamination. Les jeter si ils sont contaminés à l'intérieur, si ils sont percés ou la contamination externe ne peut pas être éliminée.



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

6/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

Veillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.

Type de matière	Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	> 480 min
Épaisseur du gant	> 0,4 mm
Indice de protection	Classe 6
Norme	Gants de protection conformes à EN 374.

<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 4. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	céréales
<b>Couleur</b>	rouge
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	env. 6,4 (1 %) (25 °C) (eau désionisée)
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Énergie minimale d'ignition</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

7/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	env. 0,72 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Masse volumique apparente</b>	>= 750 kg/m <sup>3</sup>
<b>Hydrosolubilité</b>	non miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Diféthialone: log Pow: 6,3
<b>Viscosité, dynamique</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Stable à la température ambiante.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Stocker dans l'emballage d'origine.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (Rat) > 5.000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Non pertinent, la formation de poussière étant faible.
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (Lapin) > 2.000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation</b>	Pas d'irritation de la peau



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

Version 4 / B  
102000007527

8/11  
Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

### cutanée

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Non sensibilisant.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Diféthialone : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Diféthialone : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales les effets suivants : une inhibition de la coagulation sanguine pouvant provoquer l'apparition d'un syndrome hémorragique. Les effets toxiques de la substance Diféthialone sont provoqués par : les propriétés des antivitames K.

### Evaluation de la mutagénèse

Diféthialone : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Diféthialone : Cette substance n'est pas considérée comme cancérogène.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Diféthialone: Peut nuire au fœtus.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Diféthialone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 51,0 µg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

**Toxicité chronique pour les poissons** Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
NOEC: 22,0 µg/l  
La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )) 4,4 µg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

**Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques** NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,0 µg/l  
La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

**Toxicité des plantes aquatiques** CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 65,0 µg/l  
Durée d'exposition: 72 h



## **RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH**

9/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 32,0 µg/l

La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité** Diféthialone:  
Pas rapidement biodégradable

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Diféthialone: Facteur de bioconcentration (FBC) 39.974  
Bioaccumulable

### **12.4 Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Diféthialone: Immobile dans le sol

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Diféthialone: Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### **12.6 Autres effets néfastes**

**Information écologique supplémentaire** Pas d'autre effet à signaler.

---

## **RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit** Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés** Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

**Code d'élimination des déchets** **06 13 01\*** Produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

---

## **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Produit non dangereux au sens des réglementations ADN/ADR/RID/IMDG/IATA.**

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**14.1 – 14.5** Non applicable

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.



## RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH

10/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

---

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Numéro d'agrément (G.D. Luxembourg) 149/11/L-000

Numéro d'autorisation (Belgique) BE2011-0006

**Classe de toxicité (Belgique)** Sans classement

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

---

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Note :

Cette fiche de données a été élaborée selon la fiche de sécurité transmise par le fabricant du produit.  
LIPHATECH SAS

#### Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H300 Mortel en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.  
H330 Mortel par inhalation.  
H360D Peut nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure  
ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
CEx Concentration d'Effet pour X%  
CIx Concentration d'Inhibition pour X%  
CLx Concentration Létale pour X%  
Conc. Concentration  
DLx Dose Létale pour X%  
EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes



**RODILON WHEAT TECH, RODILON WHEAT TECH**

11/11

Version 4 / B  
102000007527

Date de révision: 08.02.2022  
Date d'impression: 08.02.2022

ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
M	La mention "M" indique que lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage.
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NE/EN	Norme européenne
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UE	Union Européenne
UN	Nations Unies

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

**Objet de la révision:** Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) N° 2015/830.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.